



## Forfaits de dépannage en serrurerie : TARIFS 2025 (Hors quincailleries)

Grille de tarifs sous rendez-vous. (Pas de sous-traitance et ni d'intermédiaire.)

Description :	Prix HT	Prix TTC TVA 10% Constructions de + de 2 ans	Prix TTC TVA 20% Constructions neuves - de 2 ans
Une heure de main d'œuvre de dépannage <b>sous rdv.</b> (Réparation, pose et entretien)	60 €	66 €	72 €
Demi-heure de main d'œuvre de dépannage à partir de la fin de la première heure.	30 €	33 €	36 €
Extraction de clé cassé, ouverture de boite aux lettres, porte claquée et mise en sécurité.	60 €	66 €	72 €
Ouverture porte classique et porte coincée.	100 €	110 €	120 €

Grille de tarifs pour les frais de majorations.

Majoration pour cylindre renforcé.	+ 60 €	+ 66 €	+ 72 €
Majoration le soir de : <b>20h00 à 22h00</b>	+ 30 €	+ 33 €	+ 36 €
Majoration la nuit de : <b>22h00 à 8h00</b>	+ 120 €	+ 132 €	+ 144 €
Majoration le samedi de : <b>8 h00 à 20h00</b>	+ 60 €	+ 66 €	+ 72 €
Majoration le dimanche et jours fériés de : <b>8h00 à 20h00</b>	+ 120 €	+ 132 €	+ 144 €
Majoration pour l'urgence sous <b>les trois heures</b> depuis le premier appel.	+ 30 €	+ 33 €	+ 36 €
Majoration pour le judiciaire (sous rendez-vous)	+ 60 €	+ 66 €	+ 72 €

<b>Description :</b> <b>Pour les frais kilométriques.</b>	<b>Prix HT</b>	<b>Prix TTC TVA 10%</b> Constructions de + de 2 ans	<b>Prix TTC TVA 20%</b> Constructions neuves - de 2 ans
--	----------------	--	--

Déplacement aller- retour de 0 km à 20 km de LAMBALLE ou de DINAN sans détour injustifié. Zone 0 <b>(Temps de trajet inclus !)</b>	+ 10 €	+ 11 €	+12 €
Déplacement aller- retour de 20 km à 50 km de LAMBALLE ou de DINAN sans détour injustifié. Zone 1 <b>(Temps de trajet inclus !)</b>	+ 30 €	+ 33 €	+ 36 €
Déplacement aller- retour de 50 km à 80 km de Lamballe ou de DINAN sans détour injustifié. Zone 2 <b>(Temps de trajet inclus !)</b>	+ 60 €	+ 66 €	+ 72 €
Kilomètre supplémentaire.	+ 1 €	+ 1,1 €	+ 1,2 €

Les kilomètres se calculent sur les lignes droites sur une carte et sans détours injustifiés.

#### Pour information :

Pour la plupart des travaux chez les particuliers dans les locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans, une TVA de 10% s'applique.

L'affichage des principaux tarifs de générales de vente hors établissement sur le site résultent d'une obligation légale sur les métiers de dépannage.

Nous devons aux particuliers une information claire sur les principaux tarifs.

Une vérification de votre pièce d'identité et une signature d'un contrat est obligatoire avant une ouverture de porte ou un changement de barillet.

C'est contraignant mais cela vous protège vous et votre propriété alors merci d'apprécier quand un artisan s'y conforme.